



Compromis signé info wc bouche après

Par **Liliou**, le **20/02/2022 à 22:30**

Bonjour,rrnrNous devons acheter une maison. Nous avons signe le compromis la semaine dernière. Nous avons révisité la maison ce jour et l'un des propriétaires me dit : Au fait, le wc est souvent bouché" et, sur le mur, je vois une affiche "ne pas jeter de papiers dans les wc". Mouais ! nous n'étions pas au courant que le wc se bouchait fréquemment lors des grosses commissions.rrnrQuelles solutions avons-nous ? Peut-on leur demander de résoudre le problème sachant qu'il n'avait pas été mentionné lors des précédentes visites et lors du compromis ?rrnrMerci.

Par **amajuris**, le **21/02/2022 à 09:56**

bonjour,rrnrvous devez mettre en demeure par LRAR votre vendeur que ce problème soit réglé avant la signature de l'acte authentique.rrnrsalutations